

# Bassins

50,1%

Le syndic de Bassins, Didier Lohri, se félicite du taux de participation à cette élection. Et surtout, il peut en tirer une crédibilité certaine puisqu'il est réélu avec 261 voix (majorité absolue de 172 voix), en deuxième position derrière Laurent Vukasovic (304), mais devant Pierre Miauton (250) et Alexandre Rastello (202). «Pour une fois, ce ne sont pas les antis qui se sont mobilisés. Après dix-sept ans de Municipalité, je peux être content.» Bassins devra repourvoir son cinquième siège. Les meilleurs élus au Conseil seront sollicités. Y.M.